

VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES 2020

Le programme de vidange des installations septique se poursuit en 2020. Les fosses des municipalités suivantes seront vidangées au cours de la période de mai à octobre selon le calendrier établi ci-dessous :

Municipalités/villes visées en 2020	Vidange des installations permanentes	Vidange des installations saisonnières	Période de vidange approximative
Ste-Edwidge-de-Clifton	X	X	Mi-mai à fin mai
Compton (Secteur Ouest) *	X		Début juin à mi-juillet
Saint-Malo	X	X	Juillet
Coaticook	X	X	Fin juillet à mi-septembre
Waterville	X	X	Mi-septembre à mi-octobre

* Chemins situés à l'ouest de la 147 (côté Hatley) incluant la route Louis-S-Saint-Laurent et les chemins Carmen, Duclos, Grand-Duc, Patenaude, Sage, Rouillard et Vieux-Pommier.

Pour 2020, toutes les fosses des résidences saisonnières et permanentes devront être vidangées puisqu'il s'est écoulé quatre (4) ans depuis la vidange des installations saisonnières. Cependant, Compton verra seulement les fosses des résidences permanentes être vidangées puisque les installations saisonnières ont été vidées il y a deux (2) ans.

Au moins deux semaines avant la vidange, une lettre et/ou un courriel sera envoyé à tous les propriétaires afin de leur indiquer leur semaine de vidange et les consignes à respecter.

Pour toutes informations supplémentaires, visitez site le web de la MRC de Coaticook, section « Fosses septiques » au www.mrcdecoaticook.qc.ca .

Pour informations :

Valéry Collin, technicienne en environnement, MRC de Coaticook
environnement@mrcdecoaticook.qc.ca